

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES PERMANENTS
DU MAIRE DE LA VILLE DE GAILLAC 501/2023
CONCERNANT LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DES VEHICULES

Le MAIRE DE LA VILLE DE Gaillac,

Vu le Code Général des collectivités territoriales Articles L 2212.2 et L 2213.2,
Vu le Code de la route et notamment les articles R 417-10,
Vu le Code Pénal et notamment l'article R 610-5,
Vu la demande des services techniques en date du 20 Juillet 2023,

Considérant qu'il y a lieu de renforcer les mesures propres à préserver la sécurité et la tranquillité des usagers et du public à l'intérieur de l'enceinte du Marché Couvert de la Place du Griffoul, en interdisant la circulation et le stationnement, même à l'arrêt, des 2 roues motorisés.

Considérant les dégradations constatées,

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement de l'ensemble des 2 roues motorisés sera strictement interdit sur la totalité de la Halle du Marché couvert Place du Griffoul.

ARTICLE 2 : La signalisation et la sécurité nécessaires seront mises en place par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 : Tout véhicule en stationnement gênant sera susceptible d'être placé en fourrière selon un ordre de réquisition de Madame la Maire de Gaillac dans le cadre de ses pouvoirs de Police.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 : Cette décision sera portée à la connaissance du public par voie d'insertion dans les journaux locaux et régionaux. Les infractions au présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires seront constatées par procès-verbaux.

ARTICLE 6 : Mr le Commandant de la Gendarmerie de Gaillac ainsi que les agents de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Mis en ligne le : 24/08/2023

Fait à Gaillac, le 28 Juillet 2023
La Maire,
Martine SOUQUET



Pour le Maire empêché
Francis RUFFEL
1er Adjoint

SGCD DU TARN
COURRIER ARRIVÉ LE

03 AOUT 2023

